

Tirage Voyage de ski à l'auberge Chic Chac



Procédures et Informations aux clubs

- Réception des billets

Les billets seront remis à un responsable nommé préalablement de chaque club par la poste ou en personne. Un accusé de réception sera également joint à la remise des billets. Le responsable désigné devra donc signer l'accusé de réception puis le retourner aux bureaux de la FQSA.

- Vente des billets

Les billets seront en vente à partir du 23 janvier 2015. Ils devront tous être retournés au plus tard, le lundi 30 mars 2015 à 17h. Chaque responsable de club doit en mettre à la disposition de ses athlètes et parents. Les athlètes vendent les billets, puis récupèrent l'argent et la copie blanche.

- Retour des billets vendus

Toutes les copies blanches doivent être retournées au responsable de club, qui lui devra les retourner à la FQSA avant le **30 mars 2015 17h00**. Les billets devront être accompagnés d'un chèque à l'ordre de la FQSA. Le montant du chèque devra équivaloir au total des ventes.
Ex. J'ai vendu 200 billets au montant de 10\$. Je retourne à la FQSA un chèque de 2000\$

A/S Audrey Proulx-Cabana
Ski Québec / Acro
4545, ave Pierre-de Coubertin
Montréal (Qc) H1V 0B2

- Retour des billets non vendus / Commande de billets supplémentaires

Comme les billets sont sujets aux lois de la Régie des alcools, courses et jeux (RACJ), le responsable de chaque club se doit de retourner également tout billet non vendu.

Pour commander des billets supplémentaires à la FQSA, seulement le responsable nommé peut envoyer un courriel à apcabana@fqsa.com.

- Ristourne aux clubs

La FQSA retournera 5\$ par billet vendu au club d'où provient la vente du billet. Le chèque sera émis après que tous les fonds aient été recueillis et le tirage fait, puisque la Régie doit d'abord faire les vérifications d'usage auprès de la FQSA.

Le club qui recevra de la FQSA un chèque de 500\$ ou plus (donc tout club qui vend 100 billets et plus) doit remplir un rapport d'utilisation des fonds, qui sera joint au chèque. Ce rapport doit être remis par la FQSA à la RACJ.

- Info générale sur le tirage

Un voyage de ski pour 2 personnes à l'Auberge Chic Chac (4 nuits, 3 jours ; Valeur 2345,49\$) sera tiré parmi les participants. Chaque billet se vend 10\$. Un montant de 5\$/billet sera remis par la FQSA au club d'où provient la vente du billet. Règlements complets au www.fqsa.com, section concours.

- Tirage

Le tirage aura lieu le 2 avril 2015 à 11h00, dans les bureaux de la FQSA.